

De l'efficacité syndicale

A l'occasion d'un échange de courriers avec le rectorat de CRETEIL au sujet d'un avertissement dont un collègue a fait l'objet, la secrétaire générale du SNCA e.i.L. Convergence a reçu une lettre signée par le secrétaire général de ce rectorat dont est extraite la phrase suivante :

« ...l'arrêté du 27 juin 2011 créant les commissions consultatives paritaires prévoit, dans son article 19, que celles-ci ne sont pas consultées en cas d'avertissement ».

A vrai dire, elles ne sont pas consultées non plus dans le cas d'autres sanctions, à en juger par la recrudescence de mises à pieds et de licenciements de personnels de l'Education Nationale, au moins dans les académies de l'ÎLE-DE-FRANCE : histoire, sans doute, d'améliorer le rendement de la RGPP et l'efficacité de la prochaine procédure de notation des profs !

Toujours est-il que, la vérité ne sortant pas exclusivement de la bouche des enfants mais quelquefois aussi de l'imprimante d'un haut fonctionnaire de l'Etat, le SNCA e.i.L. Convergence se félicite de l'intelligence syndicale et politique de ses instances militantes qui, à l'occasion des dernières élections professionnelles (octobre 2011), ont décidé de ne pas présenter de listes de corps pour ces commissions, estimant que **le paritarisme, moribond depuis longtemps, mourrait pour de bon avec la loi de « rénovation du dialogue social » du 5 juillet 2010**. La lettre du rectorat de CRETEIL dit, en fait, plus que cela : **le paritarisme, le dialogue social sont morts ... et enterrés. Et fissa !**

La loi paritaricide de juillet 2010 n'était pas une improvisation ; elle fut préparée de longue date, en particulier par « les accords de BERCY » de 2008 dont les signataires, CGT, CFDT, CGC, UNSA, SUD et FSU n'ont pas vu la grosse ficelle et son nœud coulant pour les rendre inoffensifs qu'ils constituaient.

Pourquoi cet aveuglement ? Tellement habitués à cogérer les fausses avancées sociétales et les vrais reculs sociaux avec le pouvoir, de quelque nature qu'il soit, mais surtout politique, et de quelque couleur qu'il se revête, les appareils de ces organisations n'ont pas songé un instant que leur interlocuteur avait l'intention non seulement de les rouler dans la farine mais de les y asphyxier définitivement.

L'actuel discours antisindicaliste du président-candidat et des membres de son gouvernement vient de loin : entre les accords de BERCY et l'offensive actuelle contre **le droit révolutionnaire des travailleurs à s'organiser comme ils l'entendent pour défendre leurs intérêts matériels et moraux**, il y a eu les formidables mobilisations contre la réforme des retraites qui ont abouti ... au succès de la réforme en question, à la mise en évidence de l'impuissance des organisations qui ont renié la *Charte d'Amiens*, à l'inintelligence politique et syndicale de leurs dirigeants.

La voie est libre pour l'arrogance de ceux, de tous ceux qui font de l'idéologie libérale leur *credo* social ...

Et les dieux savent combien ils ont de complices !

Au premier rang les *apparatchiki* syndicaux, notabiliaux de la trahison, adeptes du syndicalisme administratif qui « impuissante » les légitimes et urgentes revendications du monde au travail !

L'Efficacité du combat syndical ne peut exister sans l'Indépendance de l'organisation syndicale ; parce qu'elles sont inséparables, l'intérêt général faisant taire les ambitions particulières, la Laïcité l'emporte sur les divisions.

La vocation historique du SNCA e.i.L. Convergence est de dire et redire cela ; et en le disant et le redisant de le mettre en œuvre partout où il le peut, et toujours.